



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conflit Boko Haram

Question écrite n° 35240

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'exportation d'armes pour aider le Cameroun à combattre Boko Haram dans l'extrême nord du pays. Un article du *Foreign policy* a récemment révélé que ces armes auraient été transférées vers des régions anglophones et utilisées contre des civils camerounais non armés dans le cadre du « conflit anglophone ». Depuis 2019, Boko Haram et l'ISWAP ont à nouveau mené des opérations de plus grande envergure, attaquant des cibles militaires nigériennes, camerounaises, nigériennes et tchadiennes et infligeant de lourdes pertes aux soldats et aux civils. Ces faits minent la posture du gouvernement français en vertu de laquelle la communauté internationale doit ignorer les crimes atroces commis par le gouvernement camerounais dans les régions anglophones en raison de ses efforts pour contenir Boko Haram dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme. Si le gouvernement français ne fait pas pression sur le régime camerounais pour qu'il participe aux pourparlers de paix pour résoudre le conflit anglophone, le conflit s'aggraverait et s'étendrait. Elle souhaiterait donc connaître la position de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la question du conflit opposant les forces militaires camerounaises et Boko Haram et les conséquences de ce conflit à l'intérieur du pays et dans ses relations avec la France.

Texte de la réponse

La France est engagée aux côtés du Cameroun dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad, tant sur le plan militaire (par des coopérations bilatérales et notre appui à la Force multinationale mixte) qu'en soutien à des projets d'assistance humanitaire (y compris de lutte contre la Covid-19) et de stabilisation dans l'Extrême-Nord. Comme s'y était engagé le ministre de l'Europe et des affaires étrangères lors de sa visite à Maroua en octobre 2019, la France apporte également une aide au développement de la région, à travers notamment des projets de l'Agence française de développement (AFD). Elle fait, par ailleurs, preuve de la plus grande vigilance dans la mise en œuvre de sa coopération de sécurité et de défense, essentiellement dédiée à des activités de conseil et de formation à la lutte contre Boko Haram. S'agissant des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la France demeure convaincue que l'issue du conflit ne peut être que politique. Elle encourage de ce fait les autorités camerounaises à emprunter la voie du dialogue, comme l'a rappelé le Président de la République en novembre 2020. La France encourage l'initiative de dialogue engagée par les autorités camerounaises, ainsi que les efforts de la facilitation suisse, et demeure vigilante quant aux violations des droits de l'Homme commises dans les régions anglophones. À plusieurs reprises, elle a également fait valoir la nécessité d'enquêter de manière indépendante et impartiale sur les exactions commises dans ces régions et de traduire les responsables en justice.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35240

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9384

Réponse publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3295